

# Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### ENTENTE BIÉNERGIE HYDRO-QUÉBEC/ÉNERGIR

### AUTOPSIE D'UN ÉCHEC ANNONCÉ

**Montréal, Québec, le 18 novembre 2024** – Depuis ses débuts, la coalition Sortons le gaz! dénonce l'entente biénergie entre Hydro-Québec et Énergir, une initiative problématique dès sa présentation à la Régie de l'énergie, et déplore aujourd'hui son échec.

Destinée à convertir les systèmes de chauffage au gaz naturel en systèmes biénergie combinant gaz naturel et hydroélectricité, cette entente repose sur une dépendance continue au gaz naturel et intègre des compensations financières versées à Énergir pour la dédommager de ses pertes de revenus dues aux conversions de clientèle. Ce programme, qui promettait une réduction de 540 000 tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici 2030, s'avère aujourd'hui très loin des attentes de ses promoteurs. Selon les données disponibles, les réductions réelles de gaz à effet de serre (GES) seront nettement inférieures aux objectifs fixés<sup>1</sup>.

Des organisations membres de la coalition constatent également qu'Hydro-Québec a versé environ 1 million de dollars à Énergir pour compenser les pertes de revenus dues aux conversions de ses clients dans le cadre de cette entente<sup>2</sup>, qui est d'ailleurs toujours contestée à la Cour d'appel du Québec par des représentants de la clientèle d'Hydro-Québec et des groupes environnementaux. C'est un montant dérisoire quand on le compare aux prévisions initiales, qui estimaient cette compensation à 49 millions de dollars en 2024.

Selon ces organisations, ce résultat catastrophique témoigne de l'inefficacité d'une entente qui, au lieu de soutenir une transition énergétique ambitieuse, semble davantage axée sur la protection des revenus d'Énergir que sur la réduction concrète des émissions de gaz à effet de serre.

¹https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4257-2024/doc/R-4257-2024-C-AHQ-ARQ-0010-Preuve-Memoire-2024 07 15.pdf, p.12;

https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4169-2021/doc/R-4169-2021-B-0027-DDR-RepDDR-2021 11 09.pdf, p.5

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4270-2024/doc/R-4270-2024-B-0108-DDR-RepD DR-2024 10 15.pdf, p.19



« L'entente biénergie Hydro-Québec/Énergir n'est pas une solution viable pour la réduction des GES. Les chiffres ne mentent pas, ils illustrent ainsi l'échec de ce programme à atteindre ses promesses. Cette stratégie ne fait que retarder l'adoption de solutions 100% renouvelables », expliquent des organisations membres de Sortons le gaz!

Les organisations de la coalition constatent également qu'Hydro-Québec a fait marche arrière en choisissant de ne plus inclure les compensations versées à Énergir dans sa récente demande de hausse tarifaire auprès de la Régie de l'énergie. Cette décision (qui épargne la clientèle québécoise) souligne l'absurdité de subventionner une industrie de combustibles fossiles, alors que le Québec doit investir dans une transition vers une énergie propre et durable.

« Par contre, le Québec est loin d'en avoir fini avec cette question car Hydro-Québec risque de revenir à la charge l'an prochain et parce que le Projet de loi 69 le permettrait clairement s'il était adopté », rappelle Emmanuelle Rancourt, coordonnatrice de la coalition Sortons le gaz!

Ces organisations membres de la coalition appellent donc à l'annulation de cette entente et à une révision complète des stratégies de transition énergétique au Québec, de concert avec un vrai débat de société. À travers son Plan pour une économie verte 2030, le Québec s'est doté d'une cible de réduction de 50% des GES dans les bâtiments d'ici 2030, ce que la province sera loin d'atteindre avec cette entente inefficace.

C'est pourquoi les signataires rappellent le besoin criant d'adopter pour le gaz naturel une réglementation similaire à celle pour les appareils de chauffage au mazout. Le gouvernement doit cesser de cautionner des programmes qui freinent la décarbonation et adopter une vision claire et ambitieuse pour atteindre la carboneutralité d'ici 2030.

- 30 -

#### Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Emmanuelle Rancourt, coordonnatrice de la coalition Sortons le gaz! 418-999-5121 | info@sortonslegaz.com



## À propos de la coalition Sortons le gaz!

La coalition Sortons le gaz! réunit des organisations environnementales, syndicales et citoyennes qui se sont données pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz dit « naturel » sur notre santé, notre environnement et nos finances, à promouvoir les avantages de le remplacer ainsi qu'à faire connaître les façons d'y arriver. Pour ce faire, la coalition informe la population ainsi que les acteurs et actrices de tous les paliers décisionnels.

Signataires: Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), Écohabitation, Équiterre, Environnement vert plus, Fondation Coule pas chez nous, Greenpeace, Nature Québec, Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ), Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ), Sortons la Caisse du carbone, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), For Our Kids, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC) et Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC).

Pour en apprendre davantage sur la coalition : sortonslegaz.com